

SEANCE DU 18 OCTOBRE 2024

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à la mairie, vendredi 18 octobre 2024 à 19 h 30 sous la présidence du Maire, Paul LESELLIER.

Nombre de conseillers en exercice : 14
Nombre de conseillers présents : 12
Nombre de pouvoirs : 2

NOM – Prénom	Présents	Absents	Procuration donnée à
LESELLIER Paul - Maire	X		
BANCE Catherine – 1 ^{er} adjoint	X		
FRETIGNY Hervé – 2 ^{ème} adjoint	X		
TISSOT Edith – 3 ^{ème} adjoint	X		
LEVACHER Arnaud – 4 ^{ème} adjoint	X		
ACHER Jacqueline	X		
ANDRÉ Amélie	X		
ERNULT Charles	X		
FOUTREL CARON Anne	X		
LEFEBVRE Wandrille	X		
MALLET Dominique		X	Arnaud LEVACHER
MERCIER Stéphane	X		
PUECH PAYS d'ALISSAC Elizabeth		X	Edith TISSOT
TALBOT Didier	X		

Le quorum est constaté. Monsieur le maire déclare la séance ouverte et nomme Jacqueline ACHER secrétaire de séance.

Arnaud LEVACHER, Amélie ANDRÉ, Stéphane MERCIER et Wandrille LEFEBVRE vont arriver en retard.

ORDRE DU JOUR :

- 1 – Adoption du procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 29 août 2024.
- 2 – Affaires sociales :
Compte rendu de la réunion de la commission des affaires sociales du 26 septembre 2024.
 - Repas de fin d’année : tarif pris en charge par la commune (**délibération**) et facturation aux conjoints des ayants droit (**délibération**).
 - Sortie pour tous à Amiens le 14 décembre 2024 : fixation du tarif adultes et enfants et encaissement des participations des inscrits (**délibération**).
 - Informations diverses.
- 3 – Vie associative :
 - Conseil municipal des jeunes (informations)
 - Point sur le Ludisport et Ludiculture (informations)
- 4 – Affaires scolaires :
 - Informations diverses : stage de remise à niveau durant les vacances d’octobre, vide grenier des enfants du 17 novembre et goûter de Noël...
- 5 – Commission travaux et voirie:
 - Informations sur le déroulement du chantier de construction de la salle multisports.
 - Information sur la rencontre de concertation qui a eu lieu avec la gendarmerie et la Direction des routes au sujet de la route de Malzaize.
- 6 – Demande de subvention auprès de la Fédération Française de Football (FFF) pour la construction de la salle multisports (**délibération**).
- 7 – Remboursement du montant d’une location de salle suite à annulation pour raison médicale (**délibération**).
- 8 – Demande de mise à disposition du car par la Paroisse Saint Joseph pour une sortie (**délibération**).
- 9 – CCICV :
 - Procès-verbal du bureau Communautaire du 7 juin 2024 (information).
 - Procès-verbal du conseil Communautaire du 7 juin 2024 (information).
 - Relevé de conclusions de la conférence des maires du 20 septembre 2024 (information).
- 10 – SMBVAS : Compte rendu du Comité syndical du 20 juin 2024 (information).
- 11 – SIAEPA : Procès-verbal de la séance du 25 septembre 2024 (information).
- 12 – SDE 76 : Rapport d’activité 2023 (information).
- 11 – Questions et informations diverses

1 – Approbation du procès-verbal de la réunion du 29 août 2024

Monsieur le Maire demande s'il y a des observations à formuler sur le compte-rendu de la réunion de conseil municipal du 29 août 2024 qui a été adressé à chaque élu. Il n'y en a pas. Le procès-verbal est adopté à l'unanimité par les membres présents lors de cette réunion.

2 – Affaires sociales

Catherine BANCE évoque les points suivants suite à la commission des affaires sociales du 26 septembre 2024.

Sortie pour tous à Amiens le 14 décembre 2024 : fixation du tarif adultes et enfants et encaissement des participations des inscrits

La commune organise une sortie pour tous à Amiens, Samedi 14 Décembre 2024. Il s'agit d'une sortie libre. La participation demandée aux familles correspond au transport en car assuré par la commune.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré décide à l'unanimité :

- de fixer le prix de la sortie à 8 € par adulte et à 4 € pour les enfants de moins de 18 ans,
- d'encaisser les sommes versées par les participants. **(délibération n°81)**

Arrivée d'Amélie ANDRÉ à 19 h 45

Il est proposé d'organiser :

- une sortie pour tous au casino de Dieppe ou de Forges les Eaux Samedi 1^{er} Mars 2025. Le casino pourrait recevoir un groupe plutôt un soir de semaine, avec un départ à 18 h 30.
- visite de l'hippodrome de Clairefontaine fin juin début juillet 2025. Une course au trot est prévue Dimanche 13 juillet, la sortie pourrait se faire à cette date.

Arrivée de Stéphane MERCIER à 19 h 50

La distribution des colis de Noël aura lieu samedi 7 décembre de 9 h à 12 h au Mille club (information)

Arrivée d'Arnaud LEVACHER à 19 h 52

Il est proposé d'uniformiser l'âge pour les repas offerts par la commune aux personnes âgées. Actuellement la collation soupante est ouverte aux personnes à partir de 60 ans et le repas de printemps à partir de 65 ans. Après quelques échanges il est proposé de fixer l'âge à partir de 65 ans pour ces deux repas.

Le repas de printemps est fixé au dimanche 30 mars 2025 sur le thème du jardin. (information)

Sortie des jeunes : Il est proposé une sortie au bowling et Laser Game à Rouen Samedi 1^{er} février 2025. (information)

Arrivée de Wandrille LEFEBVRE à 19 h 55

Sortie des enfants du CP au CM2 : sortie au parc du Bocasse début juillet 2025. (information)

Repas de fin d'année : tarif pris en charge par la commune

Il est rappelé aux membres de l'assemblée qu'il est de coutume d'offrir un repas en fin d'année au restaurant aux élus, personnel communal, enseignants, présidents d'associations et aux bénévoles de la bibliothèque afin de partager un moment convivial.

En 2023 la participation de la commune était de 25 € par personne. Il est proposé de fixer la somme à 30 € par personne.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

ACCEPTE de fixer le prix du repas à 30 € par personne. **(délibération n° 82)**

Facturation aux conjoints des ayants droit

Il est rappelé aux membres de l'assemblée que les conjoints des élus, du personnel communal, des enseignants, des présidents d'associations et des bénévoles de la bibliothèque sont invités à participer au repas de fin d'année contre participation.

Il est proposé de facturer le prix du repas à 30 €, coût payé par la commune auprès du restaurant, pour les ayants droit de ce repas.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

FIXE le prix du repas à 30 € pour les personnes concernées. **(délibération n° 83)**

La collation soupante du vendredi 4 octobre 2024 s'est bien déroulée, tous les participants ont apprécié ce temps e partage. Il y avait 74 inscrits et 71 présents.

Dans le cadre du 35^{ème} festival du conte « Fresquiennes & Caux » un conteur est intervenu à l'école pour les maternelles vendredi 11 octobre.

La remise des diplômes du travail aura lieu Samedi 19 octobre à 10 h 30. Ce sera également l'occasion d'accueillir les nouveaux habitants et de récompenser les jardins fleuris.

3 – Vie associative

Hervé FRETIGNY évoque les points suivants :

- Conseil municipal des jeunes (informations)

Le conseil municipal des jeunes a été présenté aux élèves des classes de CM1 et CM2 en compagnie de Maryline RAVENEL

Une rencontre d'une demi-heure très positive avec beaucoup de questions.

Les élèves ont réalisé une fiche électorale qu'ils ont présentée à leurs camarades. Un courrier a été envoyé aux parents des 2 classes pour les informer du projet et de la chronologie des démarches.

Dépôt des candidatures le lundi 22 septembre.

13 candidats de CM2 (dont 7 filles)

11 candidats de CM1 (dont 5 filles)

Les élections ont eu lieu le vendredi 27 septembre à la mairie sur le temps du midi.

45 enfants inscrits votants mais 44 ont voté (1 malade)

Résultat : 4 bulletins nuls et 8 enfants élus (4 garçons et 4 filles)

Résultats des élections :

CM1

- Morgan Henry Benoit
- Paco Pagies
- Manon Castel
- Julia Meresse

CM2

- Anaë Gallo
- Nina Fraisset
- Naël Khaldi
- Tom Martello

L'installation du conseil municipal aura lieu vendredi 8 novembre prochain à 18 h 30 à la mairie.

Point sur le Ludisport et Ludiculture (informations)

Ludiculture (théâtre) :

8 enfants inscrits (21 en 2023) : un seul créneau le mardi de 16h45 à 17h30.

•

Ludisport :

40 enfants inscrits (50 en 2023)

4 créneaux avec l'animateur Yanis BECSANGEL le jeudi et vendredi de 16h30 à 17h30 et de 17h30 et 18h30

A noter qu'il y a moins d'inscriptions du à un chevauchement des activités des enfants.

4 – Affaires scolaires

Édith TISSOT évoque les points suivants :

Le prochain conseil d'école aura lieu mardi 5 novembre.

Le stage de remise à niveau pour certains élèves aura lieu la première semaine des vacances d'automne.

Le vide grenier des enfants aura lieu dimanche 17 novembre et le goûter de Noël vendredi 20 décembre.

Newrest, prestataire de la fourniture des repas pour la cantine, informe qu'avec la loi EGALIM, pour les communes de plus de 1000 habitants, il y aura obligation de ne plus fournir de repas en barquette plastique mais en carton. Cela posera la difficulté du réchauffage. Il risque d'y avoir un impact sur le prix des repas.

Elle fait part qu'un agent de l'école est à temps partiel thérapeutique à 50 % depuis le 30 août dernier. Un siège adapté a été acheté afin de soulager sa pathologie.

Édith TISSOT propose de valoriser les agents de la cantine et de l'école qui ont assuré les remplacements des agents absents par une prime.

5- Commission travaux et voirie

Arnaud LEVACHER évoque les points suivants :

Le chantier de la salle de sport prend du retard. Il risque d'y avoir des travaux supplémentaires sur le lot électricité pour le remplacement du compteur bleu par un compteur jaune

Une réunion avec la DIRNO (Direction des routes Nord-Ouest) et la gendarmerie a eu lieu pour évoquer les problèmes de circulation route de Malzaize. Un comptage a été fait en 2015 et le dernier date de juillet 2024. Il en ressort qu'il n'y a pas de problème de vitesse mais une augmentation de trafic d'environ 30 % certains jours.

Quelles solutions mettre en place :

-réserver la route de Malzaize aux riverains ?

-inciter les véhicules à prendre la route de la mairie ?

Un nouveau comptage sera effectué par la DIRNO dans le courant du mois de décembre afin de déterminer la répartition des flux de circulation.

Une réunion s'est tenue avec le géomètre pour l'étude de la piste piétonne route de la mairie entre la sortie du bourg et la RD 47.

Travaux d'automne : élagage des arbres notamment au lotissement le Verger et isolation de la salle AFPP.

6 – Demande de subvention auprès de la Fédération Française de Football (FFF) pour la construction de la salle multisports (délibération).

Monsieur le Maire a sollicité par délibération n° 16/2024 du 23 février 2024 l'autorisation de déposer un dossier de demande de subvention auprès de la FFF (Fédération Française de Football) pour la construction d'une salle de sport chemin du stade.

La Fédération demande de compléter cette demande de subvention par un plan de financement Suite au rapport d'analyse des offres effectué par l'Atelier Saint Georges, le conseil municipal a délibéré le 26 janvier 2024 pour attribuer les offres retenues.

Le montant des travaux s'élève à 1 979 853,09 € HT

Le plan de financement est le suivant :

Conseil Départemental	300 000 €
Subventions de l'Etat	1 297 093,90 €
Agence Nationale du sport	100 000 €
Emprunt	0 €
Auto-financement	464 729,20 €
Aide demandée à la Fédération Française de Football	55 000 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :
ACCEPTE le plan de financement tel qu'énoncé ci-dessus

AUTORISE Monsieur le Maire à déposer le dossier de demande de subvention auprès de la Fédération Française de Football (FFF) pour la construction d'une salle de sport, chemin du stade.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous les documents administratifs afférents à ce dossier.

Les crédits nécessaires seront inscrits au budget primitif 2024. **(délibération n° 84)**

7 – Remboursement du montant d'une location de salle suite à annulation pour raison médicale (délibération).

Départ d'Édith TISSOT à 21 h 30

Suite à une demande de location pour la salle du Mille Club le week-end du 9 et 10 Novembre 2024, nous avons reçu de l'intéressé une demande d'annulation en date du 10 septembre 2024, soit moins de 2 mois avant la date, ce qui représente une retenue de 25 % du montant de la location totale soit 106.96 €.

Cette annulation est due à des raisons médicales d'un membre de la famille.

Monsieur le Maire propose de faire une remise gracieuse de la retenue qui aurait du être appliquée puisque la salle est à nouveau réservée.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

ACCEPTE de faire une remise gracieuse de la retenue d'annulation puisqu'il s'agit d'une raison médicale et que la salle a été louée ensuite. **(délibération n° 85)**

8 – Demande de mise à disposition du car par la Paroisse Saint Joseph pour une sortie (délibération).

Le Père Romain DURIEZ de la paroisse du Houleme sollicite la mise à disposition du car avec chauffeur pour le pèlerinage des paroisses à Notre Dame de Paris et à la Basilique d'Argenteuil Dimanche 30 Mars 2025.

Après quelques échanges, il est proposé de facturer à la paroisse :

- le taux horaire supplémentaire car s'agissant d'un dimanche le tarif horaire est double
- le repas du chauffeur
- le stationnement

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

ACCEPTE la mise à disposition du car communal et du chauffeur pour la journée du dimanche 30 mars 2025

DEMANDE la prise en charge par la paroisse du prix horaire supplémentaire due à la journée du dimanche, du repas du chauffeur et du stationnement du car. **(délibération n° 86)**

9 – CCICV : information

- Procès-verbal du bureau Communautaire du 7 juin 2024 (information).
- Procès-verbal du conseil Communautaire du 7 juin 2024 (information).
- Relevé de conclusions de la conférence des maires du 20 septembre 2024 (information).

Les procès-verbaux et le relevé de conclusions de la conférence des maires du 20 septembre n'appellent pas d'observation

10 – SMBVAS : information

Compte rendu du Comité syndical du 20 juin 2024 n'appelle pas d'observation.

11 – SIAEPA – information.

Le Syndicat intercommunal d'adduction d'eau potable et d'assainissement de la région de Montville a transmis le procès-verbal de la séance du 25 septembre 2024 qui n'appelle pas d'observation.

12 – SDE 76 : Rapport d'activité 2023 – information.

Le Syndicat Départemental d'Energie76 a transmis le rapport d'activité 2023 qui n'appelle aucune observation.

11 – Questions et informations diverses

Tour de table :

Arnaud LEVACHER propose une visite de la maison située au 415 route de la mairie, jeudi 24 octobre à 19 h 30.

Amélie ANDRÉ demande à ce qu'une taille des herbes soit faite à l'intersection de la route de l'enfer et du chemin de l'enfer afin de dégager la visibilité sur le domaine public.

Jacqueline ACHER informe que la plaquette des activités au profit du Téléthon vient d'être éditée et qu'une représentation de théâtre a lieu vendredi 25 octobre à 20 h à la salle Jean-Claude FRETIGNY

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 05

FEUILLET DE CLÔTURE

RAPPEL DES NUMÉROS D'ORDRE DES DÉLIBÉRATIONS PRISES

81	Sortie pour tous à Amiens le 14 décembre 2024 – Fixation du tarif adultes et enfants et encaissement des participations des inscrits
82	Repas de fin d'année : tarif pris en charge par la commune
83	Repas de fin d'année : facturation aux conjoints des ayants droit
84	Demande de subvention auprès de la Fédération Française de Football (FFF) pour la construction de la salle multisports
85	Remboursement du montant d'une location de salle suite à annulation
86	Demande de mise à disposition du car par la Paroisse Saint Joseph pour une sortie

Le Maire

Le secrétaire de séance